

CLI des monts d'Arrée
Groupe de travail " étude et expertises

8 juin 2010 – Quimper

Participants :

Membres de la CLI des monts d'Arrée :

Philippe Bietrix (ordre des médecins)
Michel Garancher (ordre des vétérinaires)
Alain-François Calderon (Eau et rivières)
Chantal Cuisnier (Sortir du nucléaire)
Rolland Le Bloa (Chambre des métiers et de l'artisanat).

Services du Conseil général :

Emmanuel Quéré (Chef de service DEE//SEDIE)

Représentant de l'exploitant :

Xavier Petitjean (Chef du site des monts d'Arrée – EDF-CIDEN)

Excusés :

René–Pierre Bolan (Bretagne vivante)
Danièle Guéguen (Conseillère municipale de La feuillée)
Sylvie Birhart (conseillère municipale de Brennilis)
François Kergoat (Maire de Loqueffret)

Relevé de décisions.

1 - Introduction :

Emmanuel Quéré rappelle les objectifs qui étaient fixés dans l'intervalle depuis la dernière réunion du 30 avril : solliciter l'IRSN, le BRGM et l'ASN sur les études complémentaires à acquérir concernant le site (voir CR de la réunion précédente), communication au secrétariat général de la CLI des documents connus par les uns ou les autres mais non encore disponible auprès de la CLI, interroger l'exploitant sur la manière dont il compte répondre aux réserves de la commission d'enquête concernant le carbone 14 et le tritium organiquement lié.

2 – Résumé succinct des échanges :

Depuis la dernière réunion, l'IRSN, le BRGM et l'ASN ont été officiellement sollicités concernant les différentes études repérées par le GT et nous attendons les éléments. L'exploitant a par ailleurs communiqué plusieurs documents complémentaires suite à la sollicitation de la CLI, notamment une étude géologique et hydrogéologique du site des monts d'Arrée datant d'octobre 1997. L'IRSN a, quant à elle, communiqué 5 rapports relatifs au tritium permettant de compléter l'information des membres du groupe sur le sujet. Ces documents vont être communiqués au plus vite aux membres du GT.

Concernant la demande faite à l'exploitant au sujet du Carbone 14 et du tritium, Xavier Petitjean a indiqué qu'une étude était en cours depuis 2008 et que les éléments seraient apportés à la CLI, l'analyse des résultats devant être disponibles avant la fin de l'année.

2.1. Concernant l'état initial du site :

S'agissant de la STE, Mme Cuisnier souhaiterait connaître l'agrément du laboratoire, filiale de Bouygues, qui a mené les campagnes de mesure ainsi que la méthode utilisée pour mener les analyses car les résultats communiqués présentent des différences par rapport à des résultats antérieurs effectués par l'ACRO ou la CRIIRAD. Xavier Petitjean indique qu'EDF a proposé à la CLI de faire venir un expert pour présenter les résultats à une prochaine réunion de la commission.

Concernant le suivi du tritium dans le lait, question posée à la dernière réunion du GT, il est précisé que le tritium dans le lait n'est pas suivi. Les analyses opérationnelles de l'exploitant portent sur le tritium libre dans l'air et l'eau.

Concernant le rabattement de la nappe et l'impact potentiel en terme de contamination, Xavier Petitjean rappelle que le rabattement de la nappe a été mis en place à partir de 2000 pour permettre la déconstruction en toute sécurité des bâtiments STE et BCI et que son rejet est fait dans le Lac Saint Michel à la demande de la DDTM (ex DDAF) et non de l'exploitant (l'objectif est de ne pas dépasser le critère de qualité des eaux du SDAGE relatif au taux de matières en suspension). Xavier Petitjean précise que les résultats de la surveillance de l'environnement (et en particulier le suivi de la nappe phréatique) sont disponibles sur le site internet du Réseau National de Mesure de la Radioactivité (RNM)¹.

Xavier Petitjean indique que les résultats mesurés pour les eaux du rabattement de nappe sont inférieurs d'un point de vue radiologique aux seuils de potabilité de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, même si des fluctuations existent dans l'année. Il précise enfin que la centrale ne procède à plus aucun rejet liquide radioactif dans l'environnement depuis 1992.

Concernant les eaux souterraines, la note de 1997 communiquée par EDF fait le point sur l'état géologique et hydrogéologique avant le début des travaux de démantèlement. Une étude complémentaire visant à approfondir la connaissance de l'écoulement des eaux souterraines doit également être lancée en septembre.

Afin de préciser la méthode concernant toutes ces questions, Philippe Bietrix considère qu'un état des lieux exhaustif n'a d'intérêt que si l'on sait ce qu'on cherche. Il propose d'avancer de la manière suivante :

- analyse documentaire critique sur les bases des différents documents obtenus et en s'appuyant sur les travaux déjà réalisés par l'ACRO pour le compte de la CLI,
- analyse de la manière dont les prescriptions techniques de l'ASN répondent aux enjeux identifiés lors des travaux de la CLI durant la consultation menée en 2009. Cela pourra se faire quand l'ASN consultera la CLI sur ces prescriptions (3 mois de consultation). Il s'agira alors de vérifier que ces prescriptions techniques répondent aux enjeux repérés et aux réserves de la CLI,
- proposer ensuite un suivi partagé avec l'exploitant de certains points et paramètres considérés comme à enjeux.

Cela nécessitera un appui technique de la part d'un organisme spécialisé comme cela

2.2. Etudes épidémiologiques :

La question d'une étude épidémiologique sur la population mais aussi sur les travailleurs de la centrale est ré-évoqué. Mme Cuisnier cite le témoignage d'un ex-salarié de la centrale qui indique régulièrement que la moitié des personnes ayant travaillé sur les circuits tritiés sont décédés avant l'âge moyen.

M. Bietrix rappelle que ces études sont extrêmement complexes à analyser. Cependant, il demande à Mme Cuisnier, pour pouvoir avancer sur cette question, qu'elle puisse communiquer des informations plus précises.

Parallèlement, M. Bietrix propose à l'exploitant qu'il puisse rencontrer un médecin spécialiste de ces questions chez EDF afin de pouvoir, plus globalement, connaître la manière dont l'exploitant traite ces questions.

3 – Décisions et suites à donner :

- Emmanuel Quéré propose une première base de contenu de cahier des charges pour un accompagnement technique de la CLI afin de : faire une analyse critique des documents disponibles en matière de connaissance de l'état du site, dans la perspective d'avoir une

¹ à l'adresse <http://www.mesure-radioactivite.fr/public/spip.php?page=carte>, en recherchant les résultats attendus par l'option de recherche avancée

analyse propre à la commission en vue de la consultation sur les prescriptions techniques de l'ASN. Le contenu du cahier des charges pourrait dans une seconde partie porter sur une proposition d'accompagnement de la CLI sur l'avis sur les prescriptions techniques et, une troisième phase, pourrait porter sur une proposition de modalités de suivi commun avec l'exploitant : paramètres suivis, fréquences, modalités de restitution des résultats... ce contenu de cahier des charges, amendé par les membres du GT – pourrait être proposé à la CLI des monts d'Arrée.

- Philippe Bietrix se rapproche de l'ANCCLI et de la présidente de son comité scientifique pour connaître les travaux qu'elle mène concernant le site des monts d'Arrée puisqu'elle sollicite régulièrement EDF après avoir sollicité la CLI pour disposer des rapports et études existantes. Quéré transmet les coordonnées de la personne),
- Philippe Bietrix prend contact avec EDF au sujet des suivis épidémiologiques une fois que Xavier Petitjean aura communiqué les coordonnées du contact chez EDF.
- Un compte-rendu des travaux du groupe de travail sera présenté par Philippe Bietrix à la prochaine réunion de la CLI le 8 juillet prochain.